

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Conseil municipal du 11 février 2023

PREAMBULE



- ✓ Le débat d'orientation budgétaire doit intervenir au sein du conseil municipal dans les deux (2) mois précédant l'examen du budget.
- ✓ Il a pour objet de préparer l'examen du budget.
- ✓ Pour les Communes de plus de 10.000 habitants, ce débat est accompagné d'un rapport d'orientations budgétaires, lequel précise :
 - Les orientations budgétaires
 - □ Les engagements pluriannuels envisagés
 - □ La structure et la gestion de la dette
 - □ La structure et l'évolution des dépenses et des effectifs
 - □ L'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

Le vote du Budget Primitif 2023 aura lieu le 23 mars 2023

SOMMAIRE



- 1. Le contexte économique et budgétaire pour 2023
- 2. Les éléments de rétrospective financière
- 3. La situation financière prévisionnelle à fin 2022
- 4. Les orientations du budget 2023
- 5. La programmation pluriannuelle des investissements (PPI)
- 6. La synthèse des orientations budgétaires 2023



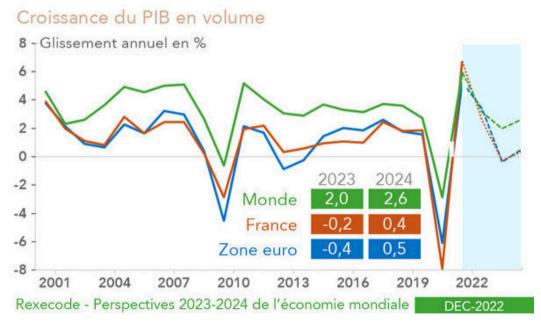


LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET BUDGETAIRE POUR 2023

2023, L'ANNÉE DES GRANDES INCERTITUDES ECONOMIQUES



- L'activité économique en France a souffert de l'inflation et du conflit en Ukraine.
 - ▶ Fin 2021, la croissance attendue pour 2022 était de +3,6% et pour 2023, l'estimation était à +2,2 %
 - ▶ Le PIB 2022 devrait finalement atteindre seulement +2,6%, après le fort rebond de 2021 à +7 %
 - ▶ Pour 2023, la Banque de France cible une croissance de +0,5 %, son anticipation étant entre -0,5% et +0,8%



2023, L'ANNÉE DES GRANDES INCERTITUDES ECONOMIQUES



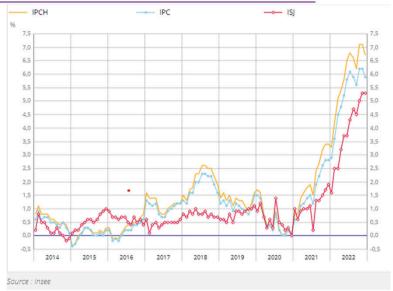
L'inflation demeure à un niveau non-connu depuis les années 80

- > Après +2,1% en 2021, elle a atteint +6,7% fin 2022
- ➤ Cette inflation repose sur une consommation prononcée mais aussi sur une flambée des prix de l'énergie, à hauteur de +15,1% en 2022

Graphique 1 : Trajectoires attendues des prix du pétrole et du gaz : comparaison des prévisions de septembre et de décembre 2022



Source : Eurosystème jusqu'au troisième trimestre 2022, projections Eurosystème sur fond bleuté.



Des signes positifs toutefols en décembre 2022

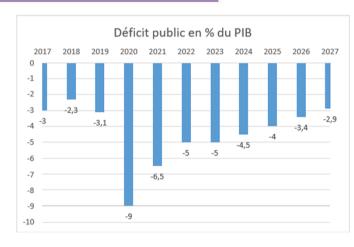
- ➤ L'inflation globale ardiminué de -0,1%
- ➤ Au bénéfice de prix de l'énergie qui ont baissé de -3,3 points. L'inflation était en effet à 18,4% en novembre 2022
- Le prix du gaz est ainsi désormais attendu sur 2023 (à l'achat national; pas au prix de revente), à 130€/MWh environ au lieu des 250€ projetés en septembre 2022

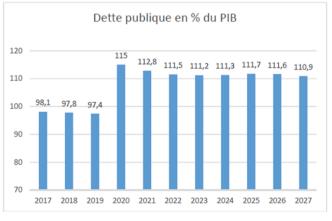
DES COMPTES PUBLICS TOUJOURS DURABLEMENT DEGRADES



- ➤ Sous l'effet de la crise sanitaire, le déficit public s'est « réduit » à 5% en 2022, après deux années de très forte dégradation : -9% du PIB en 2020 et -6,5% en 2021
- ➤ La loi de finances pour 2023 l'estime à -5%, comme en 2022
- ➤ Quant à la dette publique, elle demeure incertaine. Alors que la loi de finances 2023 l'estimait en septembre dernier, à 111,8% du PIB pour fin 2022 et à 111,2% du PIB pour 2023, la tendance pour 2022 est finalement autour de 113,7%
- L'ambition de l'Etat est celle d'un retour à un déficit public inférieur à 3%, fin 2027

| Tableau 31 : Prévision d'évolution du ratio d'endettement par sous-secteur des administrations publiques | | | | | | |
|--|-------|-------|-------|--|--|--|
| (Points de PIB) | 2021 | 2022 | 2023 | | | |
| Ratio d'endettement au sens de Maastricht | 112,8 | 111,5 | 111,2 | | | |
| dont contribution des administrations publiques centrales (APUC) | 92,0 | 92,2 | 93,2 | | | |
| dont contribution des organismes divers d'administrations centrales | 3,0 | 3,1 | 3,0 | | | |
| dont contribution des administrations publiques locales (APUL) | 9,8 | 9,4 | 9,1 | | | |
| dont contribution des organismes divers d'administrations locales | 1,5 | 1,6 | 1,8 | | | |
| dont contribution des administrations de sécurité sociale (ASSO) | 11,0 | 9,9 | 8,9 | | | |





LES COLLECTIVITÉS, DIRECTEMENT TOUCHÉES



- Les collectivités locales ont également été lourdement impactées : les dépenses ont cru davantage que les recettes
- D'abord sous l'effet de l'inflation et de la flambée des prix de l'énergie (en fonctionnement et en investissement)
- Ensuite par le truchement d'une forte hausse de leur masse salariale (revalorisations du SMIC, dégel du point d'indice, diverses réformes catégorielles...)
- Enfin, par l'effet indirect de hausse des prix sollicités par leurs prestataires. Depuis le 3e trimestre 2022, les négociations financières débutent à hauteur de +10%

| Tableau 27 : Dépenses des administrations publiques locales | | | | | | | | |
|--|--------------|------|-----------|------|------|--|--|--|
| | Niveaux 2020 | | Évolution | | 1 | | | |
| | Md€ | % | 2021 | 2022 | 2023 | | | |
| Total dépenses | 269,0 | 100% | 4,1% | 5,2% | 3,6% | | | |
| Dépenses hors investissement* | 207,5 | 77% | 2,8% | 4,6% | 3,3% | | | |
| dont consommations intermédiaires hors SIFIM | 48,7 | 18% | 6,9% | 7,3% | 5,4% | | | |
| dont rémunérations des salariés | 84,2 | 31% | 2,8% | 4,5% | 3,7% | | | |
| dont prestations sociales et transferts sociaux | 27,2 | 10% | 0,9% | 1,2% | 2,1% | | | |
| Dépenses de fonctionnement des collectivités locales** | 187,7 | 70% | 2,2% | 4,9% | 3,8% | | | |
| Investissement* | 61,5 | 23% | 8,5% | 7,4% | 4,3% | | | |
| dont formation brute de capital fixe (FBCF) hors Société du Grand Paris | 46,0 | 17% | 8,6% | 7,9% | 4,9% | | | |



Source des données : Rapport économique, social et financier, PLF 2022 et projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2023 (PLF)



- ▶ La loi ne prévoit pas de bouleversements pour les collectivités territoriales :
 - Le Pacte de confiance, destiné à remplacer les anciens contrats Cahors, a été abandonné sine die. Le Ministre de l'économie a toutefois récemment annoncé son souhait de « passer au peigne fin » les dépenses des collectivités.
 - L'indexation des bases fiscales, sur l'évolution du taux d'inflation (IPCH), n'a pas été supprimée. La hausse sera donc dans toute la France, de +7,1%

► MAIS:

- Les dotations versées par l'Etat sont augmentées de +1,24% soit +335M€ et l'écrêtement est gelé en 2023
- o Le soutien à l'investissement local est ramené à 570M€, après une majoration exceptionnelle en 2022
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), allouée à GPGE, est supprimée en 2 ans : baisse de ½ en 2023 et suppression en 2024. Elle est remplacée par l'affectation d'une part de la TVA nationale
- Le filet de sécurité est prolongé en 2023 pour les collectivités dont le potentiel financier par habitant est inférieur au double de la moyenne de la strate - en cas de baisse de plus de 15% de l'épargne brute
- Le bouclier tarifaire gaz/électricité est prolongé pour les plus petites collectivités les autres collectivités dont Rosny, bénéficiant quant à elle du nouvel "amortisseur électrique"
- La révision des bases fiscales des locaux professionnels est reportée de 2 années, soit de 2023 à 2025

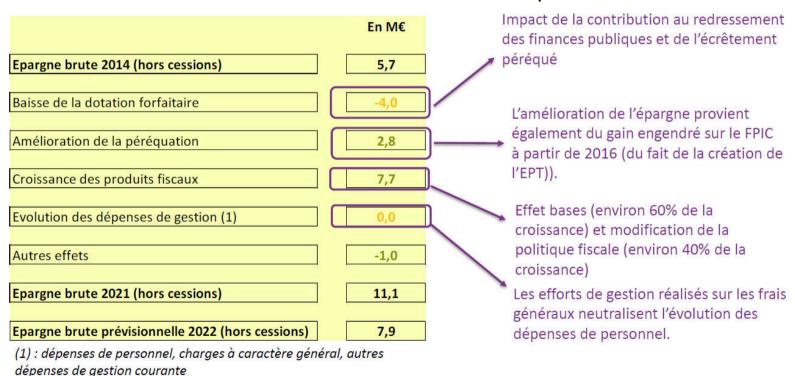


ELEMENTS DE RETROSPECTIVE FINANCIERE

LA SITUATION FINANCIERE A FIN 2021



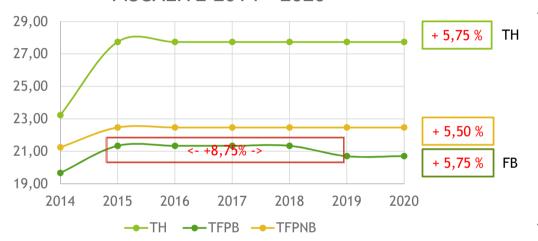
- L'épargne brute a presque doublé entre 2014 et 2018, et se stabilise depuis lors aux environs des 11M€
- > Ce doublement est essentiellement dû à la croissance de nos produits fiscaux



LA SITUATION FINANCIERE A FIN 2021



EVOLUTION DES TAUX DE FISCALITE 2014 - 2020



C'est avant tout la hausse des taux, sur la période 2015-2019, qui a permis à l'épargne de progresser (= 3M€ sur les 5,4 M€ de progression)

Depuis 2021, la ville ne perçoit plus la taxe d'habitation, sauf pour les résidences secondaires. En contrepartie et à l'instar de toutes les villes, nous encaissons désormais le taux du Département et bénéficions d'un ajustement compensatoire via le Coefficient Correcteur (= CoCo)

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------------------|
| TH | 23,23 | 27,74 | 27,74 | 27,74 | 27,74 | 27,74 | 27,74 | 27,74* |
| TFPB** | 19,67 | 21,34 | 21,34 | 21,34 | 21,34 | 20,7 | 20,7 | 20,7+16,29 = 36,99 |
| TFPNB | 21,25 | 22,47 | 22,47 | 22,47 | 22,47 | 22,47 | 22,47 | 22,47 |

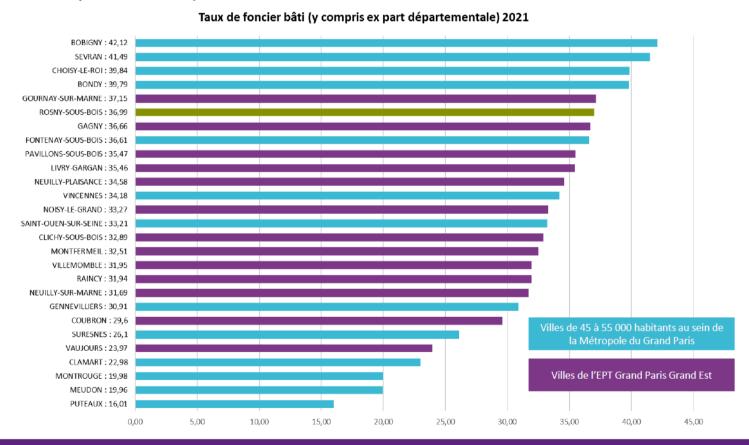
^{*} Taux applicable exclusivement aux résidences secondaires

^{*}Coef Correcteur pour Rosny (en 2021): x1,365722

LA SITUATION FINANCIERE A FIN 2021



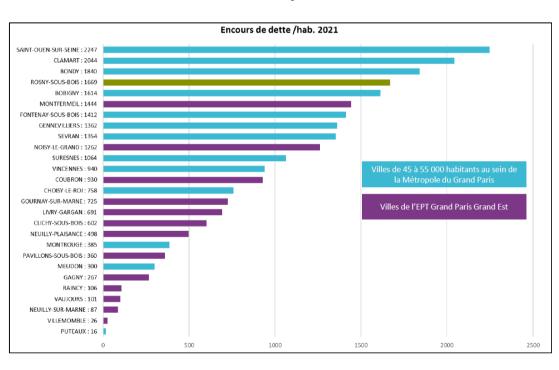
➤ A l'échelle de l'EPT, Rosny-sous-Bois demeure en avant dernière position sur l'échelle de la pression fiscale, après Gournay-sur-Marne.

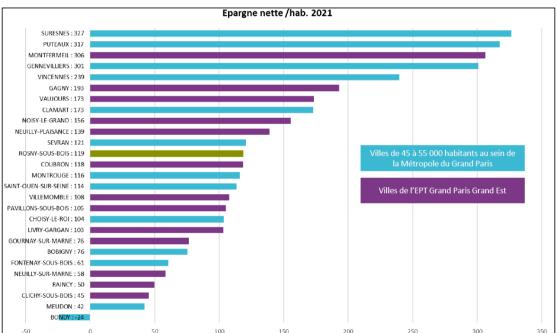


LA SITUATION DE LA DETTE A FIN 2021



- > L'encours de dette de la Ville se situe quant à lui plutôt en médiane haute
- > Mais son niveau est pleinement conforme au niveau d'épargne de la ville





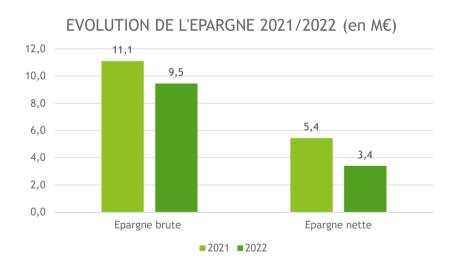


SITUATION FINANCIERE A FIN 2022

RESULTATS PREVISIONNELS A FIN 2022



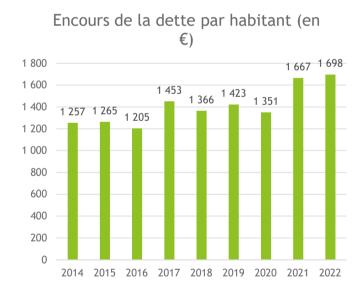
- Les différentes sources, exogènes, de hausse de nos dépenses de fonctionnement, ont influencé notre épargne brute (flambée des prix de l'énergie, inflation généralisée, réformes salariales pour toute la fonction publique...)
- ➤ La Ville a pour autant su maintenir à un niveau très satisfaisant, son autofinancement de la section d'investissement 2022

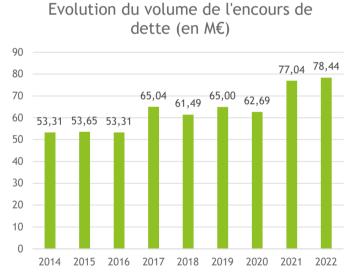


RESULTATS PREVISIONNELS A FIN 2022



- Pour la 4e année de suite, la ville a porté plus de 23M€ d'investissements, soit en 2022, 23,66 M€
- Ces dépenses d'équipement ont été financées pour partie par la mobilisation d'un nouvel emprunt à hauteur de 7,5M€, ce qui explique l'évolution de notre encours de dette



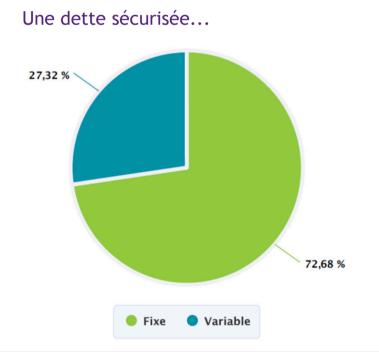




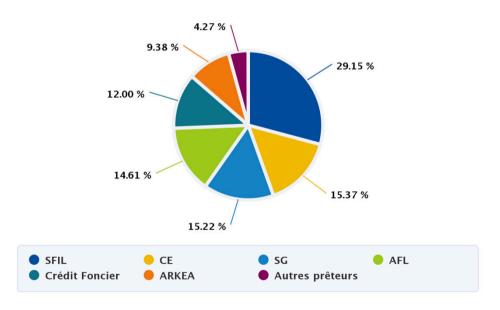
RESULTATS PREVISIONNELS A FIN 2022



- Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette était de 78,4 M€ (1 698 €/hab.) pour un taux moyen de 1,97%
- La durée théorique de remboursement de la dette au regard de l'épargne reste à fin 2022 inférieure au niveau prudentiel compris entre 10 et 12 ans. Elle est en effet à fin 2022, de 8,7 années



... avec un portefeuille diversifié.



SYNTHESE DE LA RETROSPECTIVE



- La situation financière de Rosny-sous-Bois est saine sur l'ensemble de la période
- L'épargne brute a ainsi permis de rembourser le capital annuel de la dette (règle n°1) = 50% de notre épargne a été dédiée à ce remboursement
- ► Elle a aussi permis d'autofinancer une part non-négligeable de nos dépenses d'investissement
- Notre fort besoin en investissement notamment sur ces 2 dernières années du fait de l'arrivée massive de nouveaux résidents - nous a toutefois contraints à très fortement accroître notre endettement = +50%

Dans ce contexte

- Du fait, d'une part, des effets durables de l'inflation (déjà constatée sur notre résultat prévisionnel 2022),
- ► Et d'autre part, de nos besoins toujours importants en investissement (en raison de l'arrivée conséquente de nombreux nouveaux rosnéens),
- La ville se doit de préserver un haut niveau d'épargne brute :
 - ✓ Sans augmenter les taux de nos impôts locaux ; contrairement à ce qui se dessine pour de nombreuses autres villes
 - ✓ Mais en contenant donc la hausse de nos dépenses de fonctionnement (sobriété énergétique, etc...)
 - ✓ Et en accentuant nos cofinancements



LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2023

LA STRATEGIE FINANCIERE POUR 2023



- > Malgré le contexte national très dégradé car hautement inflationniste :
 - 1. Maintien des taux d'imposition à leur niveau de 2020 (TFPB 36,99 %)
 - 2. Poursuite de notre plan de sobriété énergétique initié fin 2022
 - 3. Développement du "dépenser mieux", à travers un contrôle plus poussé des dépenses, tout en préservant la qualité de notre service public
 - 4. Maîtrise de notre masse salariale à hauteur de 42,8M€ maximum. Avec le refus d'une quelconque logique de quotas
 - 5. Une cible d'épargne brute en réalisé d'au moins 9M€
 - 6. Un volume d'investissement d'environ 25M€, en sus des reports 2022
 - 7. Un endettement supplémentaire proportionné à nos besoins en investissement, à hauteur d'environ 16M€ pour cette année 2023, avant de réduire le besoin entre 7M€ et 9M€ pour les années suivantes

2023 - POURSUITE DU "BIEN VIVRE A ROSNY-SOUS-BOIS"



- ► Tel qu'exposé, le context économique national et local s'avère particulièrement tendu en cette année 2023, nombre des craintes envisagées fin 2021 s'étant confirmées et même accentuées en raison du conflit en Ukraine.
- ▶ Pour Rosny-sous-Bois cela se traduit par une hausse subie de nombreuses dépenses fixes de fonctionnement, dont :
 - ✓ Dépenses énergétiques : +1,65M€ (+10%)
 - ✓ Dépenses de personnel : +1,4M€ (évolution plus amplement détaillée ci-après)
 - ✓ Restauration scolaire et périscolaire : +450K€ (+12%)
 - √ Piscine: +340K€ (+30%)
 - ✓ Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT): +183K€
 - ✓ Services incendie: +60K€ (+7%)
- Pour autant et contrairement à de nombreuses collectivités qui décident, en cette année 2023, d'augmenter les impôts, de supprimer drastiquement des services publics ou de geler leurs investissements, nous sommes en capacité de préserver nos services publics de qualité et de poursuivre nos ambitieux besoins en investissement
- Nous le faisons pour les Rosnéennes et Rosnéens d'hier, d'aujourd'hui et de demain















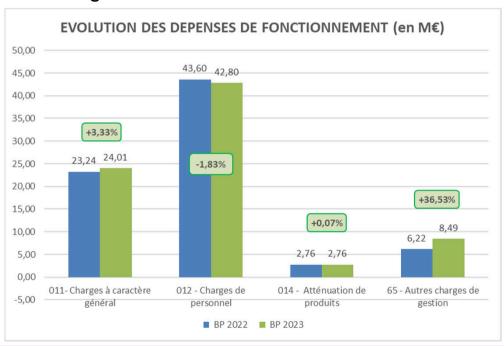


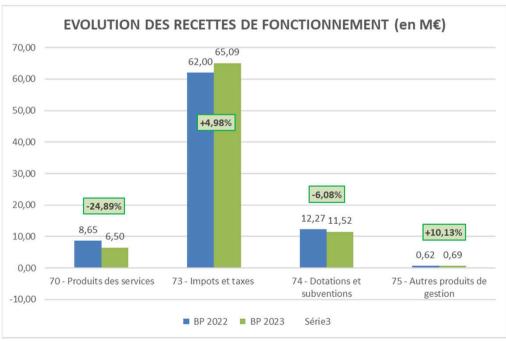


LES GRANDS EQUILIBRES EN FONCTIONNEMENT POUR 2023



- L'évolution des dépenses de fonctionnement devrait être au maximum de +3 % (+2,25 M€) et celle des recettes, en vision budgétaire et donc prudentielle, de +0.39 % (+320K€)
- A l'instar de 2022, nos dépenses courantes progressent donc plus vite que nos recettes, ce qui va imposer un renforcement de notre rigueur de gestion, notamment en phase d'exécution budgétaire

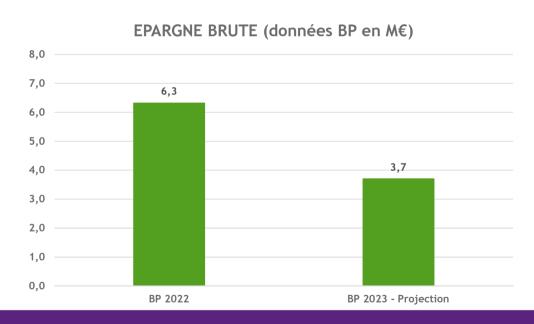




L'EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT



- > En phase budgétaire, l'autofinancement pourrait être de l'ordre de +3,7M€
- ➤ Il ne s'agit pour autant que d'une estimation fondée sur des prévisions prudentes en recettes et à l'inverse, suffisantes en dépenses
- ➤ En sachant que, rétrospectivement, notre épargne brute (= autofinancement) a toujours été en phase « réalisation », au minimum +3 à +4M€ supérieure aux inscriptions budgétaires



L'EVOLUTION DES CHARGES « HORS FRAIS DE PERSONNEL »



L'évolution brute des charges - hors frais de personnel - pourrait être de l'ordre de +1,5 M€.

Si l'augmentation repose fortement sur des contraintes institutionnelles ou contractuelles, elle résulte aussi d'arbitrages forts de la ville sur le maintien, voire l'amélioration de l'offre rosnéenne de service public.

Les principales augmentations obligatoires :

- Dépenses énergétiques : +1,65 M€
- Contribution au Fonds de compensation des charges transférées (FCCT) - GPGE : +183 K€
- ► Augmentation contractuelle des charges de la DSP Piscine : +340 K€
- Contribution au service d'incendie et de secours : +60 K€

Les maintiens/abondements envisagés:

- Propreté urbaine et espaces publics (désherbage, lutte contre les déchets, désinfection, ferme pédagogique...) : +140K€
- Lien social & Santé: +510 K€ (dont la restauration scolaire, la réservation de berceaux, le renouvellement de notre contrat local de santé...)
- ► Mobilité (Titus) : +60 K€
- Environnement (Agenda 2030): +20 K€
- ► Equipement PM: +10 K€



LES DEPENSES DE PERSONNEL POUR 2023

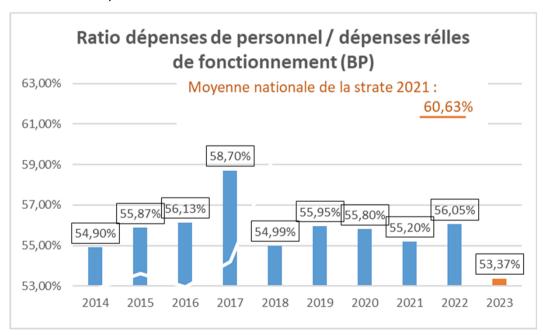


- ► Les charges de personnel devraient « à périmètre constant (1) » augmenter de +3,24% soit +1,4 M€ entre 2022 et 2023
- Cette évolution s'explique essentiellement par :
 - L'impact en année pleine, du dégel du point d'indice : + 340K€
 - L'effet en année pleine des créations de poste 2022 : + 530K€
 - ▶ Le développement des contrats d'apprentissage : + 31K€
 - > Le maintien de la participation mutuelle/prévoyance pour les agents : 100K€
 - ▶ Des choix politiques assumés de créations de postes dans divers secteurs en besoin : + 300K€
 - Des éléments incompressibles, soit en 2023 : + 230K€
 - Le glissement vieillesse technicité: + 160K€
 - L'actualisation de notre prime d'assurance statutaire : + 20K€
 - Divers mesures techniques (2): + 50K€
- (1) En valeur brute, 1,9M€ de dépenses de personnel ont été transférées au CCAS en 2023 et sont compensées en valeur nette par une majoration de la subvention ville. En complément, 300K€ ont en revanche été supprimés du fait du transfert du service insertion, demandé par le Département
- (2) Hausse des indemnités de cherté de vie, de fin de contrat, allocations pertes d'emploi, médecine du travail, prestations sociales, indemnités rupture conventionnelle.

LES DEPENSES DE PERSONNEL POUR 2023



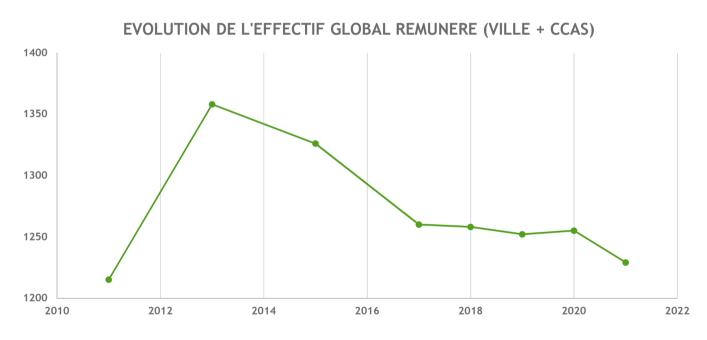
- ► Le niveau 2023, au regard des ratios de structure, ne montre pas de suradministration, nonobstant le transfert d'une partie de nos dépenses de personnel vers le CCAS
- Il témoigne au contraire d'une adéquation avec les ressources de la ville et donc avec notre capacité à offrir une offre de service quantitativement et qualitativement adaptée aux attentes des habitants, salariés et visiteurs du territoire



L'EVOLUTION DES EFFECTIFS



Au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾, la Ville employait 1 229 agents, dont près de 1 019 équivalents temps plein (ETP)

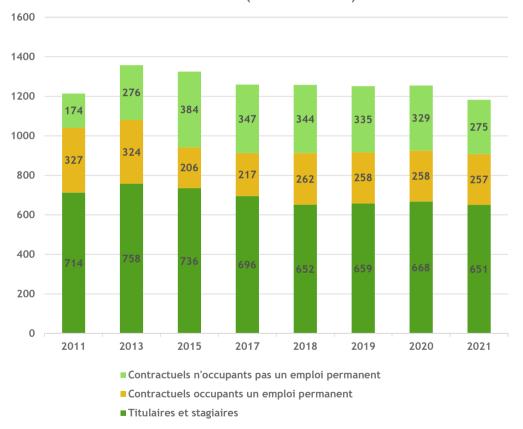


1. Les données 2022 seront connues courant avril 2023 et communiquées aux membres du Comité Social Territorial lors de la présentation du bilan social.

LA REPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL REMUNERE DEPUIS 2011



REPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL REMUNERE DEPUIS 2011 (VILLE + CCAS)



Entre 2020 et 2021, l'évolution des effectifs « rémunérés » « au 31/12 » a été légère baisse : - 26 postes

Cette donnée est à relativiser toutefois car en ETP « annuel », c'est-à-dire en effectif constaté sur toute l'année, l'évolution a été en réalité de +25 postes

Cette évolution, alors même que la ville est dans une démarche de création de postes, témoigne des mobilités accrues et des difficultés d'embauche, depuis la crise sanitaire de 2020. Notamment dans le secteur de l'animation. La baisse se concentre à ce titre, très fortement sur les contractuels non-permanents

LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE

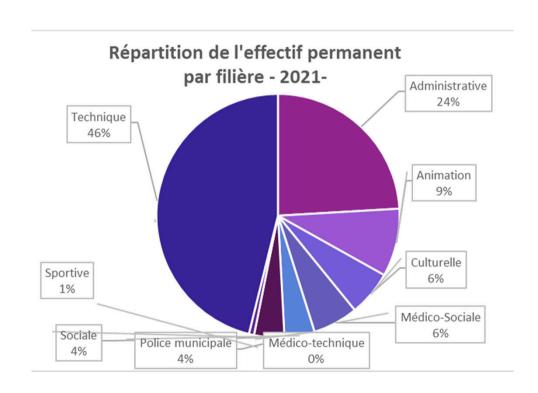


| | Titulaires et stagiaires | Contractuels | % Effectif par catégorie |
|------------------------------|-----------------------------|--------------|-----------------------------|
| Catégorie A | 52% | 48% | 11% |
| Catégorie B | 47% | 53% | 11% |
| Catégorie C | 75% | 25% | 58% |
| Emplois hors catégorie | 0% | 100% | 19% |
| % Effectif par statut - 2021 | 55% | 45% | 100% |

Les effectifs « hors catégorie » regroupent pour l'essentiel les apprentis, assistantes maternelles, adjoints d'animation non titulaires, les personnels en charge des temps périscolaires.

LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIERE

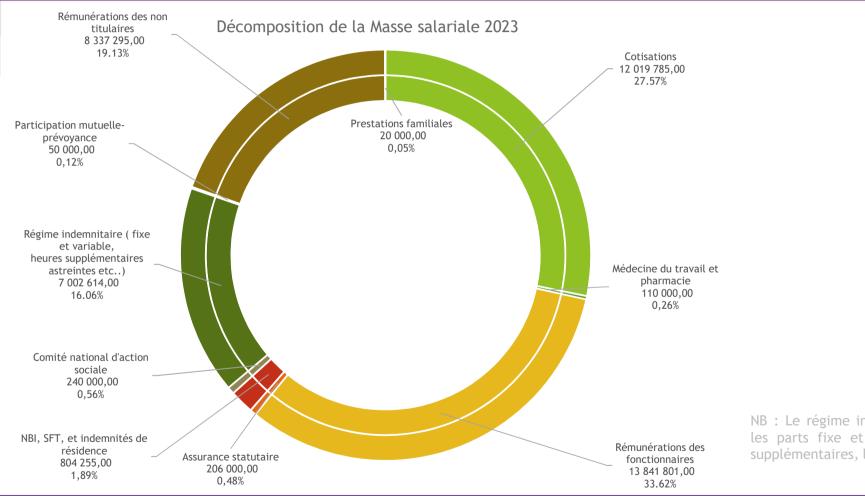






LA DECOMPOSITION DES CHARGES DE PERSONNEL POUR 2023





NB: Le régime indemnitaire comprend les parts fixe et variable, les heures supplémentaires, les astreintes...)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ATTENDUES POUR 2023



L'évolution globale des recettes de fonctionnement devrait être de l'ordre seulement de +320K€ (+0,39%).

Cette faible croissance se justifie par des gains atténués par de possibles fortes pertes de recettes.

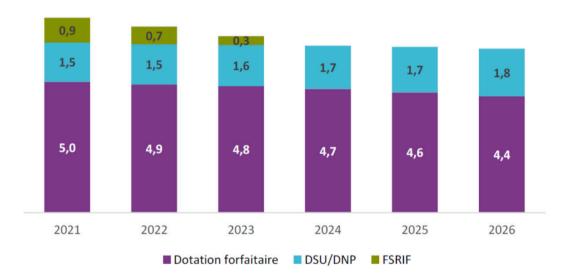
En gains:

- Une revalorisation importante des bases fiscales, +8% (= +3M€ de produits attendus) ⇒ +7,1% d'indexation nationale et +0,9% d'évolution physique des bases
- ➤ Une légère hausse de notre Dotation de Solidarité Urbaine (DSU): +62K€

En pertes:

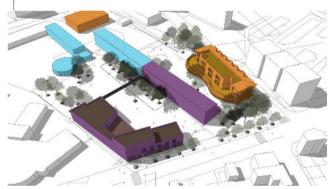
- ➤ Une probable sortie progressive du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF) : -300K€
- Réduction des produits des services de -1,9M€ environ dont 1,2M€ induits par l'arrêt du remboursement par le CCAS des agents historiquement mis à disposition par la ville

Evolution projetée des dotations et mécanismes de péréquation, en M€



LES INVESTISSEMENTS 2023





GS Mermoz - Projet en cours



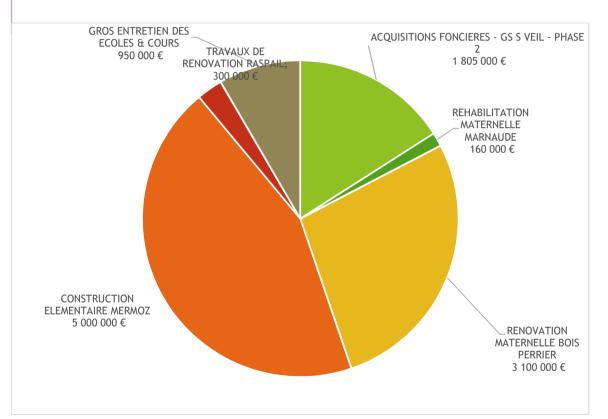
Le programme d'investissement pour l'année 2023 réaffirme, tout en intégrant les contraintes issues du nouveau contexte économique hautement dégradé, les priorités du mandat pour un Rosny plus agréable à vivre, plus sûr, plus respectueux, plus humain et plus solidaire :

- 1. L'éducation toujours prioritaire à travers notamment la construction du groupe scolaire Mermoz, la rénovation de la maternelle Bois Perrier et divers travaux de rénovation de Raspail;
- 2. Le développement du secteur Petite Enfance avec les acquisitions foncières et la préparation des travaux nécessaires à l'ouverture d'une nouvelle crèche de 60 berceaux à la rentrée 2024 sur le secteur Coteaux Beauclair;
- 3. Le maintien d'un important programme de rénovation des voiries et trottoirs, couplé au Plan Lumière et au démarrage de la phase 2 de l'aménagement du Plateau d'Avron;
- 4. Poursuite de notre programme « ville écologique » à travers la plantation d'arbres et la désimperméabilisation d'espaces publics ;
- 5. La poursuite des actions d'amélioration de l'accueil des Rosnéens dans le cadre de la préparation de la rénovation du centre de santé et de l'accueil de l'hôtel de ville ;
- 6. La préservation de la sécurité avec la poursuite des investissements liés à la vidéoprotection et à l'équipement de notre police municipale.

LE PLAN ECOLES



Plus de 11 M€ consacrés au Plan et Entretien Ecoles pour l'année 2023.



- 1. Elémentaire Mermoz → Poursuite de la construction
- 2. Maternelle Bois Perrier → Poursuite des travaux de rénovation
- 3. GS S VEIL \rightarrow Acquisitions foncières pour la phase 2
- 4. GS Pré Gentil → Finalisation des études pour l'extension
- 5. Autres opérations de gros entretien des écoles dont l'aménagement de la cour maternelle Les Boutours



Vue perspective - Elémentaire Mermoz

LE CADRE DE VIE & L'ANIMATION DE LA VILLE



Plusieurs autres chantiers sont prévus pour la rénovation et l'embellissement du cadre de vie.

SECURITE

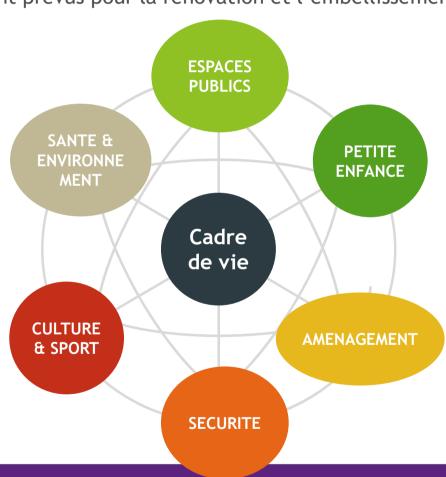
Poursuite du plan de déploiement de la vidéoprotection et renforcement des équipements de la PM...

SANTE & ENVIRONNEMENT

Préparation de la rénovation du Centre Municipal de Santé, Ouverture de la maison de garde, création d'ilots de fraicheur...

CULTURE & SPORT

Déploiement de nouveaux équipements de proximité, préparation de la rénovation des terrains de tennis, modernisation du matériel d'animation culturelle...



ESPACES PUBLICS

Poursuite du plan lumière (leds...), rénovation de plusieurs voiries, lancement avec GPGE de la phase 2 du parc nature...

PETITE ENFANCE

Préparation de l'aménagement de la crèche Coteaux Beauclair...

AMENAGEMENT

Etudes coteaux de la Dhuys, études pour un partenariat privé sur l'ex Clinique Hoffmann...



LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS (PPI)

PPI: LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENVISAGES ENTRE 2023 ET 2026



- Un PPI est un outil programmatique structurant. Les principaux investissements sur le mandat sont les suivants. Ils s'appuient sur un objectif compris en moyenne entre 18 et 20M€/an, en intégrant nos investissement récurrents
- > Un PPI doit toutefois demeurer agile.

| - | | | | _ |
|---|------|------|--------|-------|
| - | I A | | | |
| | . // | | | _ |
| | | | \sim | / L L |

Groupe scolaire Mermoz

Groupe scolaire Coteaux Beauclair

Groupe scolaire Simone Veil (phase 2, dont foncier)

Rénovation des maternelles secteur nord

Augmentation des capacités scolaires secteur sud

CADRE DE VIE

Plan de rattrapage de la voirie

Plan lumière 2022-2026

Embellissement espaces verts et espaces extérieurs

Phase 2 du parc du plateau d'Avron (et aménagements extérieurs)

AUTRES PROJETS

Equipement de proximité Lucien Piron

Extension ENACR

Extension de la vidéo protection / hyperviseur

Modernisation de l'accueil

Crèche Coteaux Beauclair

Rénovation du CMS

Equipement sportif Coteaux Beauclair

Rénovation du gymnase Lavoisier

Création d'une structure tennis en dur - Stade Girodit



SYNTHESE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

SYNTHESE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023



- ► Le budget 2023 traduira le maintien d'un service public de qualité et d'une ville où il fait bon vivre, malgré le contexte économique national hautement contraint.
- ▶ Le budget 2023 pourra ainsi préserver les priorités du mandat, dont :
 - ✓ Un plan Ecoles qualitatif en fonctionnement et en investissement ;
 - ✓ Un cadre de vie de qualité;
 - ✓ Le renforcement du lien social dans toutes ses dimensions : Vie des quartiers, Animation, Culture, Sécurité...
- Ce budget s'exécutera de nouveau sans hausse des taux de la fiscalité.
- ► La ville aura un recours calibré à l'emprunt, afin de répondre aux besoins importants en investissement : tant pour le patrimoine existant que pour l'aménagement de nouveaux équipements requis par l'essor de la commune.